



JANVIER 2022

INCERTITUDES QUANT À OMICRON, CERTITUDES QUANT À L'INFLATION¹



Les marchés ont été impactés par l'incertitude causée par l'émergence du nouveau variant et par la faiblesse à court terme de la Chine. Par ailleurs, l'inflation¹ s'est imposée comme une préoccupation majeure, comme en témoigne la récente réunion de la Banque centrale américaine (Fed). Il convient donc, compte tenu de la hausse des incertitudes liées à l'impact du virus sur la croissance et de l'inflation élevée, de se préparer à faire face à une volatilité² accrue.

PRINCIPAUX THÈMES D'INVESTISSEMENT



PRUDENCE ET FLEXIBILITÉ SUR LA DURATION³

La hausse de l'inflation¹, le déficit budgétaire élevé et la dette devraient exercer une pression à la hausse sur les rendements des obligations d'État dans des pays comme les États-Unis, mais cette pression ne sera pas linéaire. Il faut donc conserver un positionnement défensif sur la dette souveraine tout en faisant preuve de flexibilité pour tirer parti de l'évolution des rendements.



VIGILANCE ACCRUE EN MATIÈRE DE CRÉDIT

La croissance économique convenable, l'environnement favorable en matière de défauts et les politiques monétaires encore accommodantes offrent une toile de fond positive pour le crédit, notamment euro investment grade et euro high yield⁴. Il convient néanmoins de se montrer davantage sélectif et de chercher un équilibre entre rendements élevés, qualité et liquidité.



UNIVERS ÉMERGENT HÉTÉROGÈNE

Malgré la réponse positive des responsables politiques de certains pays émergents, comme la Russie, face à l'inflation¹, il existe des incertitudes à court terme liées à la hausse du dollar et au risque de hausse des taux aux États-Unis. Il convient donc de se concentrer sur la sélection des actions et des obligations dans l'univers émergent.



GESTION ACTIONS ACTIVE

Nous sommes prudents sur certains segments des marchés actions en raison des valorisations élevées. Toutefois, nous voyons également de bonnes opportunités de sélection de valeurs en fonction du pouvoir de fixation des prix, des portefeuilles de marques, etc., dans des segments tels que les actions décotées⁵ et de qualité et dans des régions comme l'Europe.

JOUER LA TRANSFORMATION AVEC UNE APPROCHE AGILE



Nous entrons dans une phase marquée par la persistance de l'inflation¹ et les divergences de politique monétaire. Il convient de l'aborder en maintenant des portefeuilles diversifiés et en conservant un positionnement légèrement positif sur le crédit dans la quête de revenus (obligations euro investment grade, euro high yield et dette émergente). La flexibilité est de mise dans la gestion obligataire. Les actions européennes et des pays émergents présentent également certaines opportunités sélectives. Les récents mouvements du marché nous permettent de jouer les rotations en faveur des entreprises décotées⁵, de qualité et affichant un pouvoir de fixation des prix durable. Enfin, il convient également de chercher à exploiter les thèmes ESG⁶ tels que la transformation vers une économie plus « verte » et une société plus « équitable ».

Amundi
ASSET MANAGEMENT

En savoir plus sur Amundi Asset Management en ligne :
<http://amundi.com>



1. Inflation : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie.
2. Volatilité : mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée. Une volatilité importante traduit généralement une forte exposition au risque. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est importante, mais le risque de perte l'est aussi.
3. Duration : exprimée en nombre d'années, la duration correspond à la durée de vie moyenne actualisée de l'ensemble des flux (intérêt et capital) d'une obligation ou d'un portefeuille obligataire. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand. Afin de connaître le niveau de risque d'un portefeuille constitué d'obligations, il est utile de connaître la duration de chacune de ses obligations pour déterminer la duration moyenne du portefeuille.
4. Investment grade et high yield : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ». « Investment grade » s'oppose à « high yield » qui caractérise la dette d'un émetteur dont la note est inférieure à BBB- et correspond à un risque financier élevé.
5. Valeurs décotées : actions de sociétés dont le cours de bourse est inférieur à leur valeur intrinsèque, sur la base de leurs actifs et de leur capacité bénéficiaire à long terme, autrement dit actions sous-évaluées.
6. ESG : critères utilisés pour évaluer la prise en compte par une entreprise des impacts environnementaux, sociaux et de Gouvernance (ESG) dans son activité. La prise en compte de ces critères au-delà des critères financiers traditionnels distingue l'investissement responsable (ISR) des gestions traditionnelles.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Sauf indication contraire, toutes les informations figurant dans ce document proviennent d'Amundi Asset Management et sont exactes au 5 janvier 2022. Les opinions concernant les tendances de marché et les tendances économiques qui y sont exprimées ne constituent ni recommandation ni conseil en investissement. Elles peuvent être modifiées à tout moment en fonction des conditions de marché ou d'autres facteurs et rien ne garantit que les pays, marchés ou secteurs mentionnés produiront les performances escomptées. Tout investissement implique des risques, y compris des risques politiques et un risque de change. La performance et la valeur nominale d'un investissement peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et chaque investisseur court le risque de perdre la totalité du capital qu'il a investi. Ce document ne constitue pas une offre à souscrire des parts d'un fonds de placement ou des services, pas plus qu'il ne constitue une invitation à vendre des parts d'un fonds de placement ou des services.

Amundi Asset Management, société par actions simplifiée au capital social de 1 086 262 605 EUR - Gestionnaire de portefeuille réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com.

Date de première utilisation : 5 janvier 2022.

OMICRON
COVID-19











